

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 06 juin 2019

Guide sur la preuve de concept : un outil au service de la confiance dans l'innovation

C'est à l'occasion de la matinale « Preuve de concept : le défi gagnant-gagnant » organisée le 06 juin 2019 par le Comité Richelieu au Liberté Living Lab, que Jean-Pierre GERAULT, président du Comité Richelieu et Pierre PELOUZET, médiateur des entreprises, présentent le guide intitulé :

De l'idée à l'industrialisation : réussissez votre preuve de concept - 30 questions à se poser pour innover ensemble -

Fruit de la réflexion commune d'un grand nombre d'acteurs économiques¹, ce guide élaboré par le Comité Richelieu et le Médiateur des entreprises a pour objectif de soutenir l'innovation en renforçant le dialogue et la compréhension entre l'entreprise innovante et son client. La confiance est en effet le critère essentiel pour mener à bien une preuve de concept (POC, *Proof Of Concept*) et ainsi passer d'une idée de produit innovant à son industrialisation. Pour atteindre cet objectif, ce guide décrypte les étapes clés de ce processus complexe et isole 30 questions clés que les partenaires doivent se poser pour avancer ensemble sur un projet.

Ce guide est le résultat d'un travail collaboratif autour du partage d'expériences vécues. Il a pour objectif de permettre aux partenaires d'un POC d'améliorer leurs pratiques. Dans cet esprit collaboratif, les acteurs ayant participé à la rédaction de ce document s'engagent à le promouvoir dans leurs réseaux respectifs. Ils s'engagent également à réaliser un retour d'expérience en juin 2020.

Jean-Pierre GERAULT : Ce guide autour de la « preuve de concept » a pour objectif de soutenir l'innovation tout en suscitant la confiance. Il est donc essentiel. Il adresse l'ensemble des étapes et les questions associées, depuis la prise de contact jusqu'aux suites à donner à la 'preuve de concept'. Il se veut aussi exhaustif. Ce guide envisage l'accompagnement à l'industrialisation que souhaitent atteindre les start-up, PME et ETI. Il est au cœur des priorités des entreprises innovantes. Enfin, ce guide a été élaboré par le Comité Richelieu en travaillant de concert avec des PME, des grands-acheteurs publics et privés, des incubateurs, des experts juridiques, du financement et en lien très étroit avec la Médiation des entreprises. Ce guide est donc tout aussi utile que légitime. Nous devons à présent tous en être des promoteurs actifs !

Pierre PELOUZET : Le dynamisme de l'économie française passe par une stratégie collective ambitieuse en matière de recherche & développement et d'innovation. La France dispose d'atouts importants dans le domaine de la recherche ce qui la place au tout premier plan des grandes puissances économiques. Pour aller encore plus loin en matière d'innovation, la France doit se donner les moyens de convertir plus encore ses compétences de R&D en produits ou services commercialisables. En 30 questions autour de la « preuve de concept », ce guide participe à atteindre cet objectif de consolider et renforcer les coopérations au sein du tissu économique, de créer et d'animer des écosystèmes innovants. Car c'est par le dialogue et le rapprochement de tous les acteurs économiques que nous passons d'une culture de l'achat à une culture de la collaboration favorisant l'innovation et la croissance.

Contact presse Médiateur des entreprises : Steve Le Mentec – 01 53 17 87 83 – steve.le-mentec@finances.gouv.fr

Contact presse Comité Richelieu : Sophie de Guillebon – 01 83 62 85 01 – deguillebon@comite-richelieu.org

¹ Partenaires : Association des Conseils en Innovation, Artemont, ASRC, BNP Paribas, Direction des Achats de l'Etat, DGA, Eau de Paris, EDF, Femmes Business Angels, France Innovation, Julhiet Sterwen, Le LabRH, Liberté Living Lab, Normandie AeroEspace, Observatoire Commedia, Paris&Co, Pink Innov, Ecole Polytechnique, Sogedev, Spie Batignolles, Tuba, We Network